



MAIRIE de US
Rue de la Libération
95450 US
Tél. : 01 34 66 01 16
Fax : 01 34 66 06 35

UNE LUDOTHEQUE A US ?

Afin de toucher un plus large public et de répondre à la demande, la commission scolaire envisage d'externaliser du circuit périscolaire l'atelier jeux de société / échecs dirigé par Philippe Pierlot le jeudi soir, de 16h30 à 20h30.

Pour cela, nous souhaiterions pouvoir évaluer le nombre de familles qui seraient intéressées par cette activité. Nous vous remercions par avance de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire.

Quelques informations pratiques :

Cette ludothèque concernerait principalement **les enfants à partir du CP, les adolescents et les adultes**. Mr Philippe Pierlot y proposerait à la fois la découverte de jeux de société/ jeux de plateau, qui sortent des traditionnels jeux de société que nous connaissons, ainsi que la découverte et la pratique des échecs. Cette ludothèque serait accessible le jeudi (seul créneau disponible pour Mr Pierlot) de 16h30 à 20h30, en période scolaire uniquement. C'est vous qui choisiriez le moment et le temps que vous souhaiteriez y passer. La salle qui serait réservée à cette activité serait une des salles de classe de l'ancienne école maternelle. Cette salle serait donc centrale dans le village pour en faciliter l'accès. Cependant, les parents devraient acheminer eux-mêmes leur(s) enfant(s) à la ludothèque. L'équipe d'animation ne prendrait pas en charge les trajets école → ludothèque.

1) Fréquenteriez-vous cette ludothèque ?

OUI NON

Si la réponse est OUI, pouvez-vous nous préciser :

- Je pense inscrire ma famille à la ludothèque du jeudi soir
Nom, prénom et classe de mon/mes enfants :*
- Mon/ mes enfant(s) ne fréquenterai(en)t plus l'accueil périscolaire le jeudi soir
Nom, prénom et classe de mon/mes enfants :*
- Mon/ mes enfant(s) fréquenterai(en)t toujours l'accueil périscolaire le jeudi soir
Nom, prénom et classe de mon/mes enfants :*

Si la réponse est NON, est-ce parce que :

- Vous n'en voyez pas l'intérêt*
- Le créneau horaire n'est pas compatible avec votre emploi du temps*
- Le jeudi soir n'est pas compatible avec votre organisation familiale*
- Autre motif :*

2) Seriez-vous prêts à payer un abonnement pour accéder à cette ludothèque ?

OUI NON

3) Un abonnement mensuel de 5 € par famille vous semblerait-il raisonnable ?

OUI NON

4) Un abonnement annuel (d'aujourd'hui à la fin de l'année scolaire) de 20€ par famille vous semblerait-il raisonnable ?

OUI

NON

5) Seriez-vous intéressé(e) par des stages pendant les vacances pour les enfants à partir du CP et les adolescents ?

Ces stages auraient lieu la seconde semaine des vacances de Février et de Pâques, et une semaine en Juillet.
Mr Pierlot animerait deux types de stages :

Le stage «Faites vos jeux» (jeux de société et de plateau) : 50 euros/ participant / stage

- tous les après-midi de la seconde semaine des vacances scolaires de Février, de 14h à 18h.
- 3 jours durant la seconde semaine des vacances de Pâques de 9h à 17h

Le stage «Echecs et Jeux» (jeux de société/ de plateau et échecs) : 90 euros / participant

- une semaine complète au mois de juillet, de 9h à 17h

6) Seriez-vous prêt à inscrire votre enfant à l'un de ces stages ?

OUI

NON

**Si la réponse est OUI, pouvez-vous nous dire combien d'enfant cela concernerait ?
et quel(s) serai(en)t les stages qui vous intéresserai(en)t :**

« Faites vos jeux » des vacances de Février

Nom, prénom et classe de mon/mes enfants :.....

« Faites vos jeux » des vacances de Pâques

Nom, prénom et classe de mon/mes enfants :.....

« Echecs et jeux » du mois de Juillet

Nom, prénom et classe de mon/mes enfants :.....

Si la réponse est NON, est-ce parce que :

- le tarif ne vous convient pas
- les créneaux horaires proposés ne sont pas compatibles avec votre organisation familiale
- ces activités ne correspondent pas à vos attentes ou à celles de votre enfant
- autre motif :.....

Afin de pouvoir tenir informées les personnes séduites par ce projet, pourriez-vous nous laisser vos coordonnées ?

Je suis :

Mr et/ou Mme

On peut me joindre par téléphone au.....

ou je préfère par mail à l'adresse suivante

La commission scolaire vous remercie d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire et vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.